Manuna

LE BULLETIN DE LA VICE-PRESIDENCE EN CHARGE DU MINISTERE DE LA PRODUCTION, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT



EDITORIAL

An II

ai 2011 – mai 2013, cela fait déjà deux ans que son Excellence le Dr Iklilou Dhoinine est au pouvoir et que le Vice-Président Dr Fouad Mohadji s'est également vu confié le département ministériel en charge de la Production, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Industrie et de l'Artisanat. C'est ainsi que dans le cadre de la bonne gouvernance, le Chef de l'Etat s'est imposé comme règle, l'élaboration à chaque anniversaire du Pouvoir, d'un bilan des réalisations de son gouvernement afin d'éclairer la population sur les performances réalisées pour améliorer ses conditions de vie mais surtout laisser la population apprécier le niveau d'avancement des engagements pris lors de son élection. Aussi, le présent bilan que nous vous présentons ici, couvre la période allant de mai 2012 à mai 2013. Ce bilan fait suite au premier, réalisé pour la période de mai 2011-mai 2012 et fournit des indications relatives à la mise en oeuvre des réalisations principales de la vice-présidence par rapport aux instructions de la lettre de mission adressée au Vice-président

La rédaction

par son excellence le Chef

de l'Etat.

Mai 2011-Mai 2013 La pose de jalons solides



Campagne nationale de reboisement pour 600 000 plants

Bilan : Mai 2012 Mai 2013

Dans le cadre des émissions coproduites par Al-watwan et l'Ortc sur le bilan des ministères, le Vice-Président en charge du ministère de la Production, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Industrie et de l'Artisanat, le Dr Fouad Mohadji, à répondu aux questions des journalistes le mardi 7 mai à la salle de conférence de la Vice-présidence.

Lire pages 2-3-4-5-7-8 Le Dossier



Textes réglementaires et administratifs

Cinq lois:

- La loi forestière votée par l'assemblée et promulguée
- La loi alimentaire votée par l'assemblée.
- La loi sur la métrologie votée par l'assemblée.
- La loi sur les organisations professionnelles agricoles déposée à l'assemblée.
- le code pétrolier adopté et promulgué.

Trois importants décrets:

- Le décret de création des centres ruraux de développement économique (CRDE)
- Le décret de création du fonds pour le développement de l'élevage (FDE) et
- Le décret mettant en place le conseil national de normalisation (CNN)
- Un arrêté conjoint avec le Vice-président en charge des finances sur l'exonération des intrants agricoles pour promouvoir l'augmentation des productions agricoles.
- Un arrêté portant exonération totale des taxes des panneaux solaires
- Un arrêté de mise en place du conseil d'administration de l'office comorien de la propreté intellectuelle est signé.





Renforcement du cadre de planification

7 documents de politiques et stratégies sont en cours d'élaboration et de finalisation notamment :

- La stratégie de développement de l'artisanat, en attente de validation technique et politique
- La stratégie nationale de développement durable

(SNDD)

- La stratégie de développement industriel
- La stratégie nationale de développement énergétique est validé.
- Le cadre institutionnel et règlementaire de l' eau à l'horizon 2030 est finalisé
- Le programme détaillé du développement de

l'agriculture en Afrique (Le PDDAA national) est en cours d'élaboration.

- Les documents cadres pays (FAO, Banque Mondiale) des secteurs de l'agriculture et de la pêche sont élaborés
- le plan de recherche de l'INRAPE est finalisé (draft).

Renforcement de la Coopération régionale et internationale en matière de développement

Signature d'accords/ conventions/protocoles 6 accords et protocoles ont été signés ou sont en cours

- Un accord entre le Vice-président et le Ministre Iranien de l'Agriculture.
- Un accord de partenariat avec l'Union Européenne pour la surveillance et la sécurité en mer.
- Un accord avec l'Institut Chinois de Recherche en Agronomie Tropicale (CATAS).
- Un accord signé avec la FAO pour la mise en œuvre d'un programme de sécurité alimentaire.
- Protocole régionale sur la gestion intégrée des zones côtières en cours de négociation.
- Début des négociations des accords de pêche avec l'union européenne pour la période 2014-2018.

Adhésion à des organisations régionales et internationales

5 organisations ont fait l'objet de procédures d'adhésion :

- L'adhésion à la korea-Africa Food and Agriculture Cooperation Initiative (KAFACI) est effective.
- L'adhésion à l'Organisation Arabe pour le Développement Agricole (OADA).
- L'adhésion à l'IUCN est en cours.

- L'adhésion au Statut de l'Institut Islamique de normalisation et de métrologie est en cours.
- l'adhésion à l'organisation africaine de la propreté intellectuelle est effective (OAPI).



Le bilan qualitatif englobe toutes les activités institutionnelles réalisées par la vice-présidence et ayant pour effet d'accroître le niveau d'atteinte des objectifs en termes de réalisations physiques. Ce bilan est important et crucial même si à tort d'aucuns ne lui accordent pas l'attention qu'il faut. Il faudra pour cela rappeler que sans les démarches administratives et politiques de mobilisation de fonds, de renforcement de la coopération et des capacités d'intervention de la vice-présidence dans toutes ses dimensions, il ne serait pas possible de pouvoir faire des réalisations et c'est la raison pour laquelle, faire apparaître tous ces efforts s'avère indispensable voir même utile.

Mobilisation des ressources financières

Environ 37 milliards 918 millions de FC sont mobilisés pour servir à la réalisation des actions de développement dans les différents secteurs, et sont répartis comme suit :

- 2 milliards 200 millions pour l'énergie solaire
- 1 milliard 218 millions pour la production de l'électricité





- 12 milliards pour la création d'une centrale à fuel lourd
- 8 milliards pour l'adduction d'eau au niveau des trois îles (Domoni, Djando, Sima, Hambou, Moroni,)
- 14 milliards 500 millions FC pour développement de l'Agriculture, de l'élevage et de l'Environnement.









Comité de rédaction MAVUNA H. Abdérémane Issa Abdillah Ahmed Youssouf Idfaoundine Attoumane

Photos

H.Abdérémane Ahamada Avouka Crédits Alwatwan **Réalisation**:

Cellule Communication
VP-MPEEIA

Email vpmavuna@gmail.com

REALISATIONS PHYSIQUES PAR SECTEUR

Agriculture, Elevage et Pêche

Les actions de développement programmées étaient essentiellement basées sur la mise en place ou la réhabilitation d'infrastructures de désenclavement, de production, de stockage et de conservation, la fourniture d'équipement et d'intrants agricole et de pêche en vue de la relance de la croissance agricole et de pêche pour l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations. Ainsi on peut noter durant la période les réalisations suivantes:

Infrastructures

- Achevèment et Inauguration officielle de la Route Hajoho-Jimlimé d'une longueur de 6463m au profit d'une population de 6000 habitants pour un montant de 228 299 767 FC.

- Réhabilitation et équipement de 5 sites de Centres ruraux de développement économique (CRDE).
- Réhabilitation d'une citerne en grande comore et financement de la réhabilitation de deux impluviums et d'un système d'irrigation dans la zone de Dimadiou.
- Réhabilitation en cours du laboratoire de contrôle qualité
- Construction de deux chèvreries pilotes à Simboussa en Grande comore et Mrémani à Anjouan.
- Financement de la construction d'un couvoir à Mohéli
- Finition des unités de production d'énergie, de glace et de fabrication d'embarcations de pêche.
- Aménagement d'une

embarcadère en grande Comore (Ntsaouéni).

- Relance des travaux de construction de chambres isothermes à Anjouan.
- Finition des travaux relatifs à la poissonnerie de Domoni Anjouan.

Les équipements

- Acquisition de motos pour









les CRDE et lancement de DAO pour l'acquisition d'autres motos.

- Mise à disposition des agriculteurs de deux chambres froides positives pour le stockage des produits maraîchers (Anjouan et Mohéli).
- Acquisition d'un bateau scientifique dans le cadre du projet régional SWIOF.
- Finalisation de la construction d'un bateau semi industriel au Sri lanka.
- Mise en place de deux DCP d'expérimentation à Mutsamudu, Anjouan.
- Finalisation des bâtiments administratifs de la société nationale de pêche.
- Acquisition de 5 nouveaux véhicules au profit du PNDHD.
- Attribution du marché pour l'acquisition d'équipements pour 5 stations météorologiques.
- Fourniture et installation de 21 pompes d'immersion dans

Les principales actions développées dans le secteur de l'environnement durant la période ont pris en compte les objectifs globaux, la gestion durable des ressources naturelles et la réduction de la vulnérabilité du pays face aux changements climatiques

'atteinte de ces deux grands objectifs a été rendu possible grâce au développement

d'approches multisectorielles et au développement d'activités de protection et de préservation des ressources

naturelles.

Les principales réalisations du secteur se résument comme suit:

- Poursuite du processus de création de 7 aires protégées
- Aménagement d'une décharge pour le traitement des ordures
- Equipement de trois communautés de la grande comore de camions pour le ramassage des ordures.
- Finalisation du deuxième rapport national national sur le changement climatique et préparation du lancement du processus d'élaboration du troisième rapport (3ème

communication sur le changement climatique).

- Réalisation d'une campagne nationale de reboisement de 600 000 plants forestiers au niveau des trois îles pour un coût total de 10 millions FC
- Financement de 12 micro projets de protection des ressources naturelles et d'adaptation aux changements climatiques pour un montant total de 150 millions de FC avec création d'une centaine d'emplois.
- Réalisation du rapport de synthèse sur les accords multilatéraux sur l'environnement.

Energie, Eau, Ressources minières, Industrie et Artisanat

Les principales réalisations du secteur peuvent se résumer comme suit :

TEL.: 73 08 52

- Début des travaux d'installation des groupes chinois à Voidjou pour un montant de 500 millions FC
- Révision pour 225 millions FC des groupes G1bis, Kater6 et Kater2 et commande matériaux de réhabilitation du réseau.
- lancement du projet de microcentrale solaire à Mohéli pour 1milliard 900

- Accord pour le financement par le gouvernement à hauteur de 300 millions du poste 20 kva de Voidjou
- Acquisition de 500 kits solaires offerts par la chine
- Signature de la convention pour la création d'une centrale au fuel lourd de 18
- Finalisation du rapport d'audit de la mamwé
- Préparation du processus d'élaboration du projet de redressement du secteur de l'électricité (PRSE).





- Préparation du lancement des DAO pour les travaux de réhabilitation des puits de Moroni et d'adduction d'eau au profit de 5 localités
- Réalisation en cours des adductions d'eau pour la péninsule de Sima, de Djando, Domoni, et Moroni. (phase étude).
- Délivrance de la première licence d'exploration pétrolière.
- Création et adoption du

- statut du personnel de l'office comorien de la propriété intellectuelle (OCPI).
- Processus de mise en place du conseil d'administration de l'OCPI.
- Finalisation du document du projet national de « village artisanal » susceptible de créer plus de 500 emplois directs et indirects et recherche de financement en cours.

Programme d'Adaptation de l'Agriculture aux Changements Climatiques en Union des Comores

ans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action du Gouvernement et de la lettre de mission de la vice présidence en charge du Ministère de la production, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Industrie et de l'Artisanat, a obtenu un financement à hauteur de 10.000 000 USD, auprès du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) au titre de l'allocation des pays les moins avancés (PMA) pour la mise en œuvre d'un programme d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques en Union des Comores.

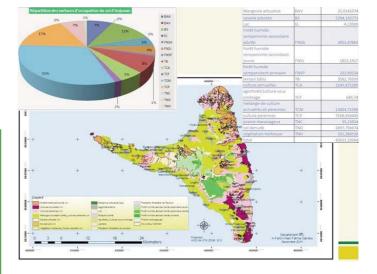
Ce financement est rendu possible grâce à l'étude

d'identifications des besoins prioritaires exprimés par les producteurs en lien avec l'adaptation aux changements climatiques. Cette étude est réalisée par les cadres du Ministère de la production en partenariat avec les experts internationaux et les organisations professionnelles agricoles.

Les défis et les enjeux inhérents au processus d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques en Union des Comores consistent à effectuer des choix raisonnés sur des options d'adaptation susceptibles de stimuler et maintenir une croissance agricole, s'inscrivant dans une perspective d'économie verte et de croissance durable, en adéquation aux exigences d'une planète durable. Ainsi le présent programme s'articule autour de 7 composantes essentielles :

(i) introduction des variétés de matériel végétales améliorées et adaptées ;(ii) Gestion durable des terres (iii) infrastructures hydro-agro-agropastorales adaptées ; (iv) Technologies de production, transformation et de conservation adaptées; (v) renforcement des capacités d'adaptation de l'agriculture; et (vi) gestion des connaissances et apprentissage (vii) Ligne de crédit adaptée à l'agriculture comorienne.

Le démarrage opérationnel de ce programme est prévu en fin 2013 pour une durée de 5 ans.



Ce financement requis ici vise à consolider les efforts de la Vice-présidence en vue d'augmenter la production agricole, d'améliorer les revenus monétaires des paysans, de créer des emplois pour les jeunes et de préserver l'environnement naturel de notre pays

La loi alimentaire

Vice-présidence en charge de la production, un projet de loi sur la législation alimentaire a été soumis aux parlementaires comoriens. Les parlementaires n'ont pas hésité et ont voté cette loi. Ce texte a pour but de protéger les consommateurs contre les denrées alimentaires et matériaux au contact des aliments pouvant mettre la santé en danger.

La loi doit en outre," assurer la qualité, l'hygiène et la séurité sanitaire de toute alimentaire, protéger les consommateurs contre les fraudes et les tromperies relatives aux denrées alimentaires, définir les conditions de contrôles des produits alimentaires locaux, ceux importés et exportés". La loi affirme dans son article 9 que "L'Etat comorien est garant de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments", à l'article 10 que "Les producteurs sont responsables de la qualité sanitaire de leurs produits mis sur le marché" et à l'article 11": Le contrôle doit être effectué de manière transparente par des agents assermentés. Les résutats des contrôles et inspections officielles doivent servir à informer et alerter les consommateurs".

On note au premier Alinéa de l'article 20 que "En cas de danger susceptible de nuire à la santé des consommateurs, des mesures prises par le Ministère en charge de la Production peuvent suspendre définitivement ou pour une durée determinée, la production, la manutention ,la commercialisation d'une denrée et si la nécessité y contraint, faire procéder à sa destruction en tout lieu où elle se trouve ou destiné à d'autres utilisations."

Les députés étaient convaincus que voter cette loi

permettrait d'assurer un bel avenir à la santé des comoriens. « On n'a pas hésité à adopter cette loi car à nos yeux elle est très importante pour la sécurité sanitaire de nos concitoyens », avait lancé le député Ahmed Moumine, le président de la Commission Production à l'Assemblée de l'Union lors des débats.



ENERGIE AVRIL-MAI 2013

UN SECTEUR EN MOUVEMENT



Stratégie nationale de l'Energie et plan d'action

- Elaboration, validation technique et politique réalisées.
- Documents disponibles et en publication.

Installation au niveau des trois îles des huit groupes électrogènes

offerts par la Chine.

- Travaux très avancés et bientôt achevés Inauguration prévue en juin prochain.

Energie solaire

Lancement du projet d'installations de six micro-réseaux photovoltaïques dans six localités à Mohéli. Acquisition de 500 kits solaires destinés aux populations nécessiteuses en milieu rural.

Fuel lourd

Mobilisation et signature d'une convention de financement pour la création d'une centrale de 18 mégawatts.

Code pétrolier

Elaboration, adoption et promulgation de loi sur l'exploitation pétrolière en Union des Comores.

Exploration pétrolière

Signature d'un contrat d'exploration avec une société.



Création des Centres Ruraux de Développement Economique (CRDE)

- Elaboration, signature par le Président de la République et publication du Décret de création, Réhabilitation et équipement en cours de cinq sites (Anciens CADERs) et affectation du personnel technique (02 en Grande Comore, 02 à Anjouan et 01 à Mohéli).
- Les CRDE sont placés sous la tutelle technique du Ministère en charge de la Production et de l'Environnement et financière du ministère chargé des finances et du budget. Dans l'île le Commissaire chargé de la Production et de l'Environnement veille à la mise en oeuvre des politiques sectorielles (Agriculture, Elevage, Pêches, Environnement).

Restructuration des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA)

Création du Cadre de concertation et lancement de mise en conformité des OPA existantes.

Cultures d'exportation

Suite à la recommandation du chef de l'Etat lors de la synthèse du dernier séminaire gouvernemental, la Vice-Présidence :

- Adopte un plan de relance de la filière vanille
- Organise le lancement de la campagne 2013

PARTENARIAT AVRIL-MAI 2013

Partenariat entre la Vice-Présidence et l'Armée Nationale de Developpement (AND) pour la mise en valeur du site de production de Bandassamlini/Sangani à Ngazidja





Ressources halieutiques (pêche)

Pêche industrielle (Société nationale de pêche)

- -Unité de production de glace (100%) -Travaux d'électrification (100%)
- -Début de fabrication de bateaux mi-mai 2013 -Navires de pêche de 18 m (Un navire sur dix construit).
- -Bâtiments administratifs (Réalisés à 95%).

Pêche semi-industrielle

Appui à l'augmentation des captures : Amélioration de la

disponibilité et de l'accessibilité des produits par la mise en œuvre de partenariats Public/Privé.

Pêche artisanale

- -Développement des infrastructures :
- Un embarcadère à Ntsaouèni,
- Une poissonnerie avec chambre froide à Domoni à Anjouan
- Deux poissonneries avec bacs isothermes (Koni et Mrémani)
- Sécurité en mer -Mise en place



de deux DCP d'expérimentation (Baie de Mutsamudu)

- Renouvellement des accords de pêche avec l'Union Européenne (UE)
- Opérationnalisation du Centre

de surveillance en mer

- Immatriculation des embarcations de pêche,
- Réalisation d'une première phase de négociations



